

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'agriculture et de développement rural et la Pêche

Direction des services agricoles de la Wilaya de Ghardaïa

Bouhraoua RN1-Ghardaïa-

Numéro D'identification fiscale (NIF) :099047019000822.

Tel : 029 285507 Fax : 029 285673

Avis d'Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026

Intitule de l'opération : Etude, suivi et réalisation des pistes agricoles sur 100 km, wilaya de Ghardaïa.

La direction des services agricoles lance un avis d'Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Ouverture de pistes agricoles sur 100 km, répartis en sept (07) lots :

Lot n°	Commune	Designation des travaux	Consistance de piste en (km)
1	BOUNOURA	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricole ZONE N'TISSA 2, 3, 4,5 et 6, CHAABET EL MOUALLIMINE et AZOUIL	22
	EL ATTEUF	Ouverture de pistes au niveau du périmètre agricole DJAOUA	
2	GUERRARA	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricoles LAAMIED LEKDIM, LAIMIED ISTISLAH, LAAMIED-DJERIF, DRINE 4, DRINE1, AIN BOUNOURA, RAHMANIET, GUARTOUFA, GUARTOUFA-BENFILAH, GUARTOUFA ELEVEURS et HAOUD BAAISSA.	21,1
3	BERRIANE	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricoles LAROUÏ, BEDJEDIRI, ZARGUI et OMAR BEN ALI, BENKHAMERET-BALLOUH, SOUDANE LEFRAS, BALLOUH et SOUDANE	17,5
4	GHARDAIA	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricole LACHBOUR, OUED NECHOU et TOUZOUZ	11,5
	DAYA BEN DAHOUA	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricole de REMADA, HAIZIA et EL BOTMA	
5	MANSOURA	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricole OUED GHOUZALETTE, GARET OULED RIAH, LAOUIDJA, CHAABA EL HAMRA DJERDJIR, SELAMA et HASSI DAYA 2	11,3
6	SEBSEB	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricoles DJEDAR, LAHRITH, CHAABA EL BEIDA, EL BORDJ, ERRAYACHA, ERRAS LABIAD, ATIA, EL HAI EL IDARI et S'LAMA	9,6
	METLILI	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricoles OUED METLILI et CHAABET SID CHEIKH	
7	ZELFANA	Ouverture de pistes au niveau des périmètres agricole GOUIFLA F7, GOUIFLA F12 et F14, HASSI SUD F21 et HASSI NORD F3	07

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de: La Direction des Services Agricoles (Bureau des marchés), Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Ces offres seront insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis Appel d'offres ouvert avec exigence de

Capacités minimales N° 01/2026

Ouverture de pistes agricoles sur 100 km, répartis en sept (07) lots :

Déposé au niveau de: La Direction des Services Agricoles (Bureau des marchés)

Les offres doivent comporter les dossiers suivants :

1. Un dossier de candidature ;
2. Une offre technique ;
3. Une offre financière ;

1. Un dossier de candidature : qui contient :

- Une déclaration de candidature (renseignée, datée et signée).
- Une déclaration de probité (renseignée, datée et signée).
- Le statut pour les sociétés (copie).
- Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Documents prouvant la qualification et la classification du soumissionnaire dans le domaine Travaux publics (Activité Principale) en cours de validité et classée à la catégorie trois (III) et plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par un organisme public à l'appui prouvant la réalisation au moins un projet d'ouverture de pistes agricoles sur une consistance de 10 Km ou un projet routier sur une consistance de 03 Km ou plus.
- Références bancaires,
- Liste des moyens humains avec pièces justificatives (diplôme) avec attestation d'affiliation pour chaque cadre.

- Liste des moyens matériels au nom de l'entreprise, avec pièces justificatives: cartes grises, assurances actualisées pour le matériel roulant.
- Copie du registre du commerce électronique,
- Copie de la carte d'identification fiscale,
- Pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôles apuré ou avec échéancier de remboursement, mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH),
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit algérien, pour la dernière année.

2. Une offre technique : qui contient :

- La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée).
- Plannings d'exécutions des travaux pour chaque lot.
- Le cahier des charges dûment renseigné portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté» signée
- Mémoire technique justificatif (renseigné, daté et signé) (document éliminatoire).

3. Une offre financière : qui contient:

- La lettre de soumission (renseignée, datée et signée) pour chaque lot.
 - Le bordereau des prix unitaires renseigné en chiffres et en lettres (daté et signé).
 - Le détail quantitatif et estimatif (renseignée, datée et signée).
- Seuls les entreprises titulaires d'une qualification catégorie trois (III) et plus en Travaux public (Activité Principale) en cours de validité, et ayant déjà réalisés un ou plusieurs projets similaires, (Réalisation au moins un projet d'ouverture de pistes agricoles sur une consistance de 10 Km ou un projet routier sur une consistance de 03 Km ou plus) justifié par les attestations de bonne exécution délivrées par un organisme public, peuvent soumissionner.
- Le cahier des charges ne peut être retiré que par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.
- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.
- Les soumissions doivent être déposées le dernier jour de la période de préparation des offres avant 11^{H00MN}, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reculée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours augmentée de la période de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots et ne peuvent être attributaires que d'un seul lot au maximum.
- Toute entreprise intéressée peut soumissionner pour les 02 cahiers des charges (N°40/2026 ouverture de 100 km de pistes et N°41/2026 ouverture de 150 km de pistes) et ne peut être attributaire qu'un seul (01) lot au maximum entre les 02 cahiers des charges.
- L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières se fera en séance publique au niveau du siège de la direction des services agricoles à 11^{H15mn} à la même date de dépôt des offres.....